

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC LE VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI**

Procès-verbal des délibérations de la séance régulière du conseil municipal de Val-Joli, tenue au lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli, le lundi 7 décembre 2015 à 20h07 sous la présidence du maire, Monsieur Rolland Camiré.

Sont également présents, les membres du conseil, Messieurs Sylvain Côté, Philippe Verly, Gilles Perron, Raymond Côté, Stéphane Robidas et madame Josiane Perron.

Madame Julie Brousseau, la directrice générale est aussi présente.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code Municipal tel que prévu au point 2 de l'ordre du jour.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée s'est ouverte à 20h07.

2015-12-207 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en y ajoutant le point 13.17.

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Constatation de régularité et de quorum**
3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour ***
4. **Approbation des procès-verbaux**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015 *
5. **1ere période de question du public**
6. **Correspondance ***
 - 6.1. FQM – Nouvelles législations – Services santé et sécurité du travail
7. **Finance**
 - 7.1. Autorisation des comptes *
 - 7.2. Utilisation des surplus affectés *
 - 7.3. Écriture de reclassement budgétaire Décembre 2015 *
8. **Règlementation (s/o)**
9. **Administration**
 - 9.1. Nomination des maires suppléants 2016 *
 - 9.2. Embauche pour l'entretien de la patinoire - Hiver 2015-2016 *
 - 9.3. Dépôt du registre public des déclarations faites par les élus de Val-Joli
 - 9.4. Dépôt des déclarations d'intérêt pécuniaire
 - 9.5. Signature du contrat de travail de la directrice générale *
10. **Loisirs**
 - 10.1. Contrat de la coordonnatrice en loisirs pour 2016 *
11. **Urbanisme**
 - 11.1. Rapport du mois de novembre de l'Officière en bâtiment, environnement et agraire
 - 11.2. Seconde résolution – Demande CPTAQ Don Paterson – Article 62 LPTAA *
 - 11.3. Cour d'eau St-Gabriel – Acceptation des résultats finaux de l'étude *
 - 11.4. Lac du Domaine des Copains – Demande à la MRC pour faire rencontre des intéressés *
12. **Voirie**
 - 12.1. Octroi de la subvention Aide à l'amélioration du réseau routier municipal 2015-2016 *
 - 12.2. Demande de raccordement au réseau d'égout et d'aqueduc de la Route 249 *
 - 12.3. Entériner - Étude de sol pour le futur projet d'aqueduc *
13. **Affaires nouvelles et suivi**
 - 13.1. Clinique médicale – Dernier versement du don *
 - 13.2. Autorisation au maire pour signature des brefs de saisie – Taxes impayées *
 - 13.3. Demande d'aide financière dans le cadre d'Emploi d'été Canada 2016 *
 - 13.4. Collecte spéciale des sapins de Noël *
 - 13.5. L'Étincelle – Parutions de vœux de Noël et du nouvel an. *
 - 13.6. Tableau des priorités 2016-2017 Sureté du Québec
 - 13.7. Comité ÉLÉ du Val-Saint-François - Demande de financement *
 - 13.8. Club Quad de la MRC du Val-Saint-François – Droit de passage *
 - 13.9. Programmation dans le cadre du Prog. de taxe sur l'essence et de la contribution du Qc (TECQ) *
 - 13.10. Monty Sylvestre - Mandat général de services professionnels pour 2016 *
 - 13.11. Contrat de vente de propane à prix fixe pour l'hiver 2015-2016 *

- 13.12. Trans-Appel – Service de transport adapté pour 2016 *
 - 13.13. Entente SPA *
 - 13.14. Reconnaissance des bénévoles *
 - 13.15. Annexion de la régie incendie – Nouvelle Annexe 1 corrigée *
 - 13.16. Projet de développement Lebrun – Demande de raccordement à la Ville de Windsor *
 - 13.17. Les Jeux du Québec – Campagne annuelle de financement *
- 14. Rapport des Comités**
- 14.1. Régie Incendie
 - 14.2. Loisirs
 - 14.3. Environnement
 - 14.4. Trans-Appel
 - 14.5. Urbanisme
- 15. 2e période de question du public**
- 16. Levée de l'assemblée**

2015-12-208 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 NOVEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 2 novembre 2015 soit adopté tel que présenté.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens étaient présents et certains ont discutés des points suivants :

M. Mario St-Pierre

- Question concernant le suivi de sa demande du mois dernier pour obtenir les articles de loi indiquant l'obligation d'un citoyen de payer pour les services lorsqu'ils passent devant sa propriété.

CORRESPONDANCE

La correspondance a été déposée à la table du conseil et étudiée par les membres du conseil qui ont demandé les suivis nécessaires.

Le dépôt de la correspondance aux archives tel que souhaité par le conseil est proposé par le conseiller Sylvain Côté.

2015-12-209 ACCEPTATION DES DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Attendu que la directrice générale a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsable de leurs vérifications;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents que les comptes à payer et les chèques émis selon la liste transmise à chaque membre du conseil soient acceptés et/ou payés tel que suivant en retenant le paiement pour le fournisseur no353 afin d'obtenir plus de détails avant son envoi.

SALAIRES

Les chèques de salaires pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2015 représentent un total brut de 13 902,79\$.

INCOMPRESSIBLES DU MOIS DE NOVEMBRE 2015

Chèques émis (du 3 novembre 2015 au 30 novembre 2015)

Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201500582 (C)			2015-10-31	68	RECEVEUR GÉNÉRAL	1 386,38 \$
201500583 (C)			2015-10-31	67	MINISTRE DU REVENU	3 528,32 \$
201500584 (C)			2015-10-31	745	FIDUCIE DESJARDINS	940,80 \$
201500581 (C)	5154		2015-11-05	738	OPÉRATION NEZ ROUGE	100,00 \$
201500586 (I)	5156		2015-11-05	16	CSST	49,92 \$
201500587 (C)	5157		2015-11-05	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	80,57 \$
201500588 (C)	5114		2015-11-05	4	Bell Canada	175,41 \$
201500591 (C)			2015-11-05	964	TELUS	93,82 \$
201500599 (C)			2015-11-09	28	HYDRO-QUEBEC	0,94 \$
201500592 (C)			2015-11-13	28	HYDRO-QUEBEC	79,33 \$
201500590 (C)			2015-11-19	28	HYDRO-QUEBEC	710,23 \$
201500593 (C)			2015-11-19	28	HYDRO-QUEBEC	601,83 \$
201500594 (C)			2015-11-19	28	HYDRO-QUEBEC	305,59 \$
201500598 (I)	5159		2015-11-19	8	CARRA	1 283,66 \$
201500600 (I)			2015-11-25	723	AXION	91,87 \$
201500601 (I)			2015-11-25	28	HYDRO-QUEBEC	27,88 \$

Total des chèques émis

9 456,55 \$

COMPTES À PAYER EN DATE DU 7 DÉCEMBRE 2015

Chèques émis

Sommaire par Date

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201500633 (I)	5199		2015-11-01	109	LIGNES ELECTRIQUES F.J.S. INC	1 465,93 \$
201500632 (I)	5198		2015-11-20	45	PRAXAIR INC	256,80 \$
201500634 (I)	5200		2015-11-25	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	558,78 \$
201500635 (I)	5202		2015-11-25	950	GARY DACRES ENR	925,55 \$
201500637 (I)	5201		2015-11-25	894	PITNEY BOWES	229,95 \$
201500636 (I)	5197		2015-11-30	19	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES	74,79 \$
201500638 (I)	5203		2015-12-04	906	COMITÉ ÉLÉ DU VAL-SAINT-FRANÇOIS	77,00 \$
201500639 (I)	5204		2015-12-07	953	LES JEUX DU QUÉBEC ESTRIE	100,00 \$

Total des chèques daté d'avant le 8-12-2015

3 688,80 \$

201500602 (I)	5160		2015-12-08	14	COOP DES CANTONS	145,59 \$
201500603 (I)	5161		2015-12-08	32	INFOTECH DEVELOPPEMENT	287,44 \$
201500604 (I)	5162		2015-12-08	60	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	437,82 \$
201500605 (I)	5163		2015-12-08	66	QUINCAILLERIE WINDSOR INC.	9,87 \$
201500606 (I)	5164		2015-12-08	81	DISTRIBUTION J.M. BERGERON	32,67 \$
201500607 (I)	5165		2015-12-08	152	SEL WARWICK INC	4 594,03 \$
201500608 (I)	5166		2015-12-08	256	MÉCANIQUE G.S.B. INC	2 478,51 \$
201500609 (I)	5167		2015-12-08	322	CLUB OPTIMISTE WINDSOR(1989) INC	50,00 \$
201500610 (I)	5168		2015-12-08	353	RESSORT DEZIEL INC	1 704,61 \$
201500611 (I)	5169		2015-12-08	638	FONDS D'INFORMATION	16,00 \$
201500612 (I)	5170		2015-12-08	645	LES CONSTRUCTIONS MAURICE & CLAUDE	6 132,47 \$
201500613 (I)	5171		2015-12-08	713	TROPHÉES GERRY	164,99 \$
201500614 (I)	5172		2015-12-08	714	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT INC	682,95 \$
201500615 (I)	5173		2015-12-08	743	LACASSE PIER	161,25 \$
201500616 (I)	5174		2015-12-08	758	USD GESTION INC	1 957,10 \$
201500617 (I)	5175		2015-12-08	784	LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	216,78 \$
201500618 (I)	5176		2015-12-08	789	LA COOP FÉDÉRÉE DIVISION PÉTROLES	114,66 \$
201500619 (I)	5177		2015-12-08	815	COTE STEPHANE	88,41 \$
201500620 (I)	5178		2015-12-08	904	LAURENTIDE RE/SOURCES INC	14,38 \$
201500621 (I)	5179		2015-12-08	947	CAMIRÉ ROLLAND	90,00 \$
201500622 (I)	5180		2015-12-08	950	GARY DACRES ENR	40,99 \$
201500623 (I)	5181		2015-12-08	977	IN-FO.CA	269,03 \$
201500624 (I)	5182		2015-12-08	1032	PARR Marie-Eve	201,60 \$
201500625 (I)	5183		2015-12-08	1081	TENCO INC.	952,63 \$
201500626 (I)	5184		2015-12-08	1102	Corporation du regroupement médical	2 194,00 \$
201500627 (I)	5185		2015-12-08	1112	Les Entreprises Express-Électrique	1 408,44 \$

201500628 (I)	5186	2015-12-08	1120	Claude SYLVAIN	300,00 \$
201500629 (I)	5187	2015-12-08	1121	Catherynne AUDET	200,00 \$
201500630 (I)	5188	2015-12-08	990	BROUSSEAU, JULIE	64,51 \$
201500631 (I)	5189	2015-12-08	1127	PROLAB Technolub Inc.	297,73 \$

Total des chèques émis en date du 8-12-2015 **25 308,46 \$**

Grand total des chèques émis **28 997,26 \$**

2015-12-210 UTILISATION DES SURPLUS AFFECTÉS

ATTENDU QUE les membres du conseil souhaitent définir comment seront utilisés les surplus affectés pour les années à venir;

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli est à planifier ses travaux d'immobilisations pour les années 2016 et suivantes;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'utiliser le montant affecté au projet **Véhicules de voirie** pour payer les achats de la camionnette Silverado 2016 et du camion 10 roues Western Star 2015;

DE retirer les montants suivants des projets auxquels ils avaient été affectés, afin de les affecter à la réalisation du projet : « Réparation du Rang 10 entre le pont du parc des loisirs et le 655, Rang 10 »

Camion incendie	10 695\$
Rues Laporte et Rouillard	150 000\$
Régie incendie bâtisses et rénovation	150 000\$
Travaux 2014-2017 Rang 10	275 000\$

Proposition adoptée

2015-12-211 ECRITURE DE RECLASSEMENT BUDGÉTAIRE DÉCEMBRE 2015

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents, d'autoriser la directrice générale à faire l'écriture de reclassement budgétaire de décembre 2015 pour fermer les postes avec un solde à zéro (0\$).

2015-12-212 NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS 2016

Il est proposé par le conseiller Stéphane Robidas, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents

De nommer le maire-suppléant pour décembre de l'année en cours, ainsi que pour l'année 2016 en cas d'absence du maire, de la façon suivante :

Janvier-Février	Conseiller	no 2 :	Philippe Verly
Mars-Avril	Conseiller	no 3 :	Gilles Perron
Mai-Juin	Conseiller	no 4 :	Raymond Côté
Juillet-Août	Conseiller	no 5 :	Stéphane Robidas
Sept. – Octobre	Conseillère	no 6 :	Josiane Perron
Nov.- Décembre	Conseiller	no 1 :	Sylvain Côté

D'aviser la MRC de la liste ci-haut adoptée conformément à la *Loi sur l'organisation territoriale municipale*.

2015-12-213 EMBAUCHE POUR L'ENTRETIEN DE LA PATINOIRE – HIVER 2015-2016

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu 2 curriculum vitae suite à l'annonce de l'ouverture du poste d'entretien de la patinoire pour l'hiver 2015-2016;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas:

D'embaucher monsieur Carl Maurice pour l'entretien de la patinoire à un taux horaire de 13\$;

D'autoriser monsieur Dave Maurice à remplacer son frère, à l'occasion, pour l'entretien de la patinoire.

DÉPÔT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS FAITES PAR LES ÉLUS DE VAL-JOLI

La directrice générale dépose un registre qui ne contient aucune donnée.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES – MAIRE ET CONSEILLERS 1 À 6

La directrice générale dépose les Déclarations d'intérêts pécuniaires de tous les conseillers et du Maire tel qu'exigé dans la *Loi sur les Élections et les Référendums du Québec*.

2015-12-214 SIGNATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ATTENDU QUE le conseil municipal a rencontré la directrice générale, discuté du renouvellement de son contrat et convenu de ses modalités;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de présenter le nouveau contrat à la directrice générale, de l'adopter et d'autoriser le maire à signer le document.

Madame Josiane Perron souhaite que son opposition soit inscrite au présent procès-verbal.

2015-12-215 CONTRAT DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS POUR 2016

Il est proposé par le conseiller Stéphane Robidas, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents, d'embaucher de nouveau, madame Yannik Scrosati en tant que coordonnatrice des loisirs pour l'année 2016 et d'autoriser monsieur Stéphane Robidas à signer le contrat au nom de la municipalité pour la réalisation de 4 projets sur un total de 150 heures avec la possibilité d'un ajout d'heures si nécessaire.

RAPPORT DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENTS, ENVIRONNEMENT ET AGRAIRE

La directrice générale résume le compte-rendu de l'inspectrice en bâtiment et environnement pour le mois de novembre 2015.

Les membres du conseil discutent brièvement des demandes présentées par l'inspectrice dans son rapport mensuel.

	2014	2015
Nombre de permis pour nov	6	9
Valeur	46 000 \$	114 900\$
Nouvelle construction de maison	0	0

2015-12-216 SECONDE RÉOLUTION – DEMANDE CPTAQ DON PATERSON-ARTICLE 62 LPTAA

ATTENDU QUE le potentiel des sols agricole du secteur sont : 4-4T / 3-3FT / 5-3T et présentent des facteurs limitatifs allant d'assez sérieux à très sérieux et que le relief constitue une limitation à culture;

ATTENDU QU' un chemin et une maison (celle qui sera détruite pour faire place à la nouvelle résidence) sont déjà présents à l'endroit qui est visé par la construction de la nouvelle maison;

ATTENDU QUE l'implantation d'une nouvelle résidence à cet endroit est suffisamment loin des lieux d'élevage qui se trouve a proximité;

ATTENDU QUE les ruisseaux qui se trouvent à proximités viennent limiter la possibilité d'installer des animaux;

ATTENDU QUE la municipalité offre que très peu de terrain disponible pour l'implantation de maison en zone agricole;

ATTENDU QUE le terrain visé est déjà occupé par des bâtiments résidentiels et un garage qui ne peut servir à l'agriculture;

ATTENDU QUE les bâtiments agricoles qui se trouvent à proximité sont à une, distance d'environ 300m et abrite un élevage laitier de 80 têtes;

ATTENDU QUE l'aliénation de cette partie de lot contient déjà un chemin et une structure résidentielle qui sera remplacée par la nouvelle résidence;

ATTENDU QUE le demandeur est encore une personne active au sein de l'entreprise agricole qui se trouve sur le lot originale. Il s'agit de père qui vend la ferme à son fils;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents d'appuyer la demande de monsieur Don Paterson à la CPTAQ par cette seconde résolution plus complète.

2015-12-217 DOSSIER COURS D'EAU ST-GABRIEL

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli travaille en étroite collaboration avec la MRC du Val-Saint-François, la Ville de Windsor, la firme AVIZO Experts-Conseils et l'usine Baultar depuis septembre 2013, afin d'améliorer une problématique de débordement du cours d'eau situé à l'arrière de l'usine Baultar;

ATTENDU QUE la MRC a demandé à connaître le résultat de l'ajout du calcul des facteurs naturels de rétention et de contrôle de l'eau de sur l'étude hydraulique de la firme d'ingénierie;

ATTENDU QUE les résultats de cet ajustement à l'étude permettront, une fois reçus, de préciser les travaux à effectuer afin de régulariser la situation;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron et appuyée par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

D'aviser la MRC de l'intention de la municipalité de Val-Joli d'autoriser l'installation de tuyaux de 900mm de diamètre à partir de la section de 900mm de la Ville de Windsor dans le stationnement de la compagnie Location Windsor, jusqu'aux limites de la municipalité de Val-Joli, entre le terrain de tennis et la serre de M. Canuel;

D'aviser la MRC que la municipalité de Val-Joli autorisera l'installation de tuyaux uniquement à la condition qu'aucun bassin de rétention ne soit nécessaire dans le calcul de la gestion des crues de 1/25 ans demandé par la MMQ;

2015-12-218 LAC DU DOMAINE DES COPAINS – DEMANDE À LA MRC POUR FAIRE UNE RENCONTRE DES INTÉRESSÉS

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François a reçu 2 demandes de pour creuser le Lac du Domaine des copains, qui doivent être traitées afin de faire les démarches pour une demande de Certificat d'autorisation au MDDELCC;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli devra facturer aux citoyens touchés, leur part des coûts liés au creusement;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli souhaite qu'une rencontre des intéressés soit organisée au préalable afin d'expliquer à chacun les coûts possibles qui pourraient leur être facturés par une taxe spéciale si le projet se réalise;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents de demander à la MRC du Val-Saint-François de tenir une rencontre des intéressés avant de continuer les démarches avec les 2 demandeurs.

2015-12-219 OCTROI DE LA SUBVENTION « AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2015-2016 »

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a obtenu confirmation d'une subvention à l'amélioration du réseau routier local pour un montant de 11 000\$;

ATTENDU QUE des travaux ont été effectués au cours de l'année 2015 pour un montant totalisant 27 333.07\$;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 11 000\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier a été constitué.

2015-12-220 DEMANDE DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ÉGOUT ET AU FUTUR RÉSEAU D'AQUEDUC DE LA ROUTE 249

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a reçu une demande du propriétaire du 560, Route 249 pour se brancher au réseau d'égout existant de la Route 249 ainsi qu'une demande pour faire partie des citoyens visés pour les prochaines démarches liées au futur projet d'aqueduc;

ATTENDU QU' une demande doit être déposée à la Ville de Windsor afin d'obtenir l'autorisation avant de répondre aux demandes des propriétaires;

ATTENDU QUE si la réponse de la Ville de Windsor devait être positive quant au système d'égout, la municipalité de Val-Joli demandera aux propriétaires de fournir un plan d'ingénieur pour expliquer comment ils comptent se raccorder au système d'égout;

ATTENDU QUE si la réponse de la Ville de Windsor devait être positive quant au système d'égout, la municipalité de Val-Joli inclura les propriétaires du 560, Route 249 dans les prochaines démarches du futur projet d'aqueduc de la Route 249;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents :

DE demander à la Ville de Windsor au nom des propriétaires du 560, Route 249, l'autorisation de se connecter au système d'égout existant sur la Route 249.

DE demander aux propriétaires de nous fournir un plan d'ingénieur pour illustrer le futur branchement dans le cas où la Ville de Windsor autoriserait le branchement.

D'inclure le 560, Route 249 dans la liste des propriétaires concernés par le futur projet d'aqueduc de la Route 249, dans le cas où la Ville de Windsor autoriserait le branchement au système d'égout existant.

2015-12-221 ADJUDICATION – ÉTUDE DE SOL POUR LE FUTUR PROJET D'AQUEDUC

ATTENDU QUE la municipalité a fait appel à la Firme WSP pour obtenir des prix pour une étude de sols et nous avons reçu les offres suivantes, incluant les taxes :

Granulab inc.	14 969.75\$
Laboratoire S.M. inc.	20 931.20\$
Les services EXP inc.	21 764.77\$
Englobe Corp.	24 428.51\$

ATTENDU QUE la firme, après analyse, nous recommande de donner le contrat à Granulab inc., le plus bas soumissionnaire parmi les 4 offres reconnues conformes;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de suivre la recommandation de la firme WSP et de donner le contrat pour l'étude de sols du futur projet d'aqueduc à Granulab inc., le plus bas soumissionnaire parmi les 4 offres conformes.

2015-12-222 OFFRE D'ACHAT DE PAVAGE RICHMOND POUR LE TAMIS

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une offre de 175\$ pour l'achat du tamis que les employés de voirie n'utilisent plus depuis la construction de l'abri à sable;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'accepter l'offre d'achat au montant de 175\$ de Pavage Richmond pour le tamis.

2015-12-223 CLINIQUE MÉDICALE DES PAPETIERS – DERNIER VERSEMENT DU DON

ATTENDU QUE la municipalité a adopté la résolution 2014-12-215 indiquant qu'à la fin de l'année 2015, la Municipalité de Val-Joli donnerait la seconde portion du montant de don;

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents que soit déboursé le montant additionnel de 5 453\$ pour finaliser le don.

2015-12-224 AUTORISATION AU MAIRE POUR SIGNATURE DES BREFS DE SAISIE

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a présenté une liste des contribuables qui doivent des arriérés de taxes;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents

D'autoriser le maire à signer les brefs de saisie pour les contribuables sélectionnés de la liste des comptes impayés et ce, dès que le premier versement du compte 2016 deviendra dû.

2015-12-225 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE D'EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2016

ATTENDU QUE la municipalité désire embaucher deux étudiants pour l'été 2016;

ATTENDU QUE la période pour présenter une demande à Services Canada est du 4 janvier 2016 au 26 février 2016;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents

D'adresser une demande de subvention dans le cadre d'Emploi d'Été Canada 2016 pour l'embauche de deux étudiants pour l'été 2016.

La secrétaire sera la personne responsable du dossier de demande de subvention.

2015-12-226 COLLECTE SPÉCIALE DES SAPINS DE NOËL

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents :

DE participer à la collecte d'arbres de Noël offert par la Société de Gestion des Matières Résiduelles (SGMR qui devrait être fait au point de dépôt municipal le 11 janvier 2016. La publicité sera faite par la SGMR.

2015-12-227 L'ÉTINCELLE – PARUTIONS DE VŒUX DE NOËL ET DU NOUVEL AN

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de faire paraître des vœux de Noël et du Jour de l'an dans le journal l'Étincelle pour un montant total de 119\$.

TABLEAU DE PRIORITÉS 2016-2017 SURETÉ DU QUÉBEC

Le Maire explique les priorités définies par les membres du conseil dans le tableau de la Sureté du Québec pour l'année 2016-2017.

2015-12-228 COMITÉ ÉLÉ DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – DEMANDE DE FINANCEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de financement pour permettre au comité de poursuivre sa mission d'éveil de la lecture et de l'écriture chez les enfants de 5 ans et moins;

ATTENDU QUE la municipalité participe chaque année et participera encore cette année à la hauteur de 77\$;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de donner 77\$ au Comité ÉLÉ du Val St-François pour l'année 2016.

2015-12-229 CLUB QUAD DE LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS – DROIT DE PASSAGE

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une demande du Club Quad de la MRC du Val St-François pour obtenir le droit de circuler sur les chemins publics suivants :

- 1.6km dans le petit Rang 10 à partir du sentier existant jusqu'à la Goshen;
- 1.4km sur le petit Rang 11 jusqu'à la ferme du 143, Rang 11

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Philippe Verly et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le Club Quad de la MRC du Val St-François à circuler, du 1^{er} décembre au 1^{er} avril de chaque année.

2015-12-230 PROGRAMMATION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versements de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par le conseiller Gilles Perron et résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre de la TECQ 2014-2018;

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisation en infrastructure municipales fixé à 28\$ par habitant, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2015-12-231 MONTY SYLVESTRE - MANDAT GÉNÉRAL DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR 2016

Il est proposé par le conseiller Raymond Côté, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 selon les termes de l'offre de service du 3 septembre 2015.

2015-12-232 CONTRAT DE VENTE DE PROPANE À PRIX FIXE POUR L'HIVER 2015-2016

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une offre de contrat de vente à prix fixe pour le propane utilisé pour le chauffage du garage municipal;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents de refuser le contrat de vente à prix fixe pour l'achat de propane pour l'hiver 2015-2016 et de choisir de payer le prix du marché pour cette saison hivernale.

2015-12-233 TRANS-APPEL - SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2016

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli accepte d'adhérer au service de transport adapté pour l'année 2016 et de payer la quote-part établie à 3,63\$ par personne pour un montant de 5 662,80\$;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2016 : 3.25\$ pour un déplacement local, 7,50\$ pour un déplacement hors-territoire (Sherbrooke);

ATTENDU QUE le Municipalité accepte les prévisions budgétaires 2016 de l'organisme Trans-Appel Inc.;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Sylvain Côté et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter et envoyer la présente résolution à Trans-Appel et à la Ville de Windsor.

2015-12-234 ENTENTE DE SERVICE 5 ANS - SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE L'ESTRIE

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Joli a reçu le projet d'entente de service de la Société protectrice des animaux de l'Estrie, d'une durée de 5 ans;

ATTENDU QUE le Municipalité accepte la majorité de l'entente mais est en désaccord avec l'article 13 pour l'augmentation annuelle de 5 % pour les 4 dernières années de l'entente et l'article 17 pour son renouvellement automatique;

ATTENDU QUE le maire et la directrice générale rencontreront le directeur de la SPA de l'Estrie le mercredi 9 décembre pour discuter des points en litige;

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly, appuyé par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents d'adopter la majorité de l'entente de service de 5 ans de la Société protectrice des animaux de l'Estrie et de discuter des 2 articles en litige.

2015-12-235 COMITÉ D'ACTION BÉNÉVOLE DE WINDSOR - RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu une demande de subvention pour la semaine de l'action bénévole qui se déroulera du 10 au 16 avril 2016;

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté, appuyé par la conseillère Josiane Perron et résolu à la majorité des conseillers présents de donner 300\$ au Centre d'action bénévole de Windsor et région comme commandite dans le cadre de la réalisation de l'activité de « 5 à 7 » pour souligner l'implication des bénévoles de notre communauté.

2015-12-236 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADHÉSION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON À L'ENTENTE RELATIVE À LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE ET PRÉVOYANT LA CONSTITUTION D'UNE RÉGIE INTERMUNICIPALE ET APPROUVANT LES CONDITIONS D'ADHÉSION

ATTENDU QU' une Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale (ci-après : « l'Entente ») est intervenue entre la Ville de Windsor et la Municipalité de Val-Joli le 2 mars 2000;

ATTENDU QUE l'article 11 de l'Entente prévoit un mécanisme d'adhésion suivant lequel une autre municipalité peut adhérer à l'entente;

ATTENDU QUE ce même article prévoit que les municipalités peuvent convenir entre elles des conditions d'adhésion sous la forme d'une annexe à l'Entente et qu'une municipalité désirant adhérer à cette Entente doit obtenir le

consentement unanime des municipalités locales déjà parties à l'Entente;

ATTENDU QUE les articles 624 du Code municipal du Québec et 469.1 de la Loi sur les cités et villes prévoient qu'une municipalité peut adhérer à une entente intermunicipale :

- 1° **EN** adoptant une résolution de son conseil établissant les conditions d'adhésion;
- 2° **EN** transmettant pour approbation au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire copie de la résolution contenant, le cas échéant, un énoncé des conditions d'adhésion non prévues à l'Entente;
- 3° **QU'**au moins trente (30) jours avant la transmission au ministre pour approbation, la municipalité doit transmettre les mêmes documents à chaque partie à l'Entente.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton souhaite adhérer à l'Entente;

ATTENDU QUE la Municipalité a étudié un projet d'annexe à cet effet et qu'il lui convient;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Philippe Verly, résolu à la majorité des conseillers présents et adopté

QUE la Municipalité de Val-Joli accepte l'adhésion de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton à l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la constitution d'une régie intermunicipale.

QUE la Municipalité de Val-Joli autorise l'annexe prévoyant les conditions d'adhésion de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante et accepte les conditions d'adhésion qui y sont prévues.

QU' une copie de la présente résolution soit transmise à la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton;

QUE la Municipalité de Val-Joli prend acte que la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton deviendra partie à l'Entente dès que la résolution de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton reçoit l'approbation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

QUE cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2015-10-181, adoptée le 20 octobre 2015.

2015-12-237 PROJET DE DÉVELOPPEMENT LEBRUN - DEMANDE DE RACCORDEMENT À LA VILLE DE WINDSOR

ATTENDU QUE la municipalité de Val-Joli a reçu un plan de projet pour un développement domiciliaire dans le secteur du quartier St-Gabriel;

ATTENDU QU' une réunion du comité consultatif d'urbanisme a eu lieu le 30 novembre dernier et que le projet y a été présenté;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont suggéré que le principal intéressé fasse une demande à la municipalité pour prévoir un possible branchement à l'aqueduc et aux égouts de la Ville de Windsor;

Il est proposé par le conseiller Gilles Perron, appuyé par le conseiller Raymond Côté et résolu à la majorité des conseillers présents :

DE demander à la Ville de Windsor, un prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout existant de la Route 143 afin de desservir un projet d'environ 42 propriétés sur une nouvelle rue.

2015-12-238 LES JEUX DU QUÉBEC – CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de financement pour les Jeux du Québec;

Il est proposé par la conseillère Josiane Perron, appuyée par le conseiller Stéphane Robidas et résolu à la majorité des conseillers présents de donner un montant de 100\$ tel que prévu au budget 2015 pour la campagne de financement annuelle des Jeux du Québec, secteur Estrie.

RAPPORT DES COMITÉS

Les conseillers et le maire font un résumé des points importants de chacun des comités de la municipalité.

1. Régie Incendie
2. Loisirs
3. Environnement
4. Trans-Appel
5. Urbanisme
6. Mairie

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions et commentaires sont soulevés concernant les points suivants :

Mme Joannie Desrochers

- Commentaire concernant la propreté des installations du parc des Loisirs
- Demande à connaître le pourcentage de réponse positive au petit sondage pour les études de sols du projet aqueduc Rte 249/Rang 10.

M. Fournier

- Demande de connaître le salaire annuel du nouveau contrat de la directrice générale pour les 5 prochaines années.

Une longue discussion impliquant, entre autre, Mme Ann Logan, Mme Caroline Logan, M Mario St-Pierre, M. Fournier et M. Michel Maurice s'en suit afin de connaître les détails du contrat, les raisons qui ont poussés les membres du conseil à octroyer ce contrat, les démarches pour trouver une autre personne qui pourrait faire l'emploi, les comparatifs salarial

avec les gens en poste dans les municipalités environnantes et plus loin ainsi que les qualifications de la personne présentement en poste.

Michel Maurice

- Demande à connaître le fonctionnement de Trans-Appel et d'en connaître les responsables afin de pouvoir comprendre qui a engagé le chargé de projet en poste et indique son mécontentement au sujet de la personne engagée.
- Mentionne à la blague que le « ski à bosses » pourrait être une activité organisée par les Loisirs de Val-Joli dans le Rang 10.

M. Fournier

- Demande le montant prévu au budget 2016 pour la Sûreté du Québec.

Mme Caroline Logan

- Demande si maintenant que le contrat pour les études de sols a été octroyé, les citoyens concernés connaîtront, la semaine prochaine, lors de l'adoption du budget 2016, le montant exact associé au futur projet d'aqueduc de la route 249 et du rang 10.
- Demande quand est prévue la prochaine rencontre de consultation pour les citoyens dans le cadre du futur projet d'aqueduc.
- Souhaite savoir si plusieurs citoyens ont répondu, selon leurs connaissances, sur la possibilité de présence de roc sur leur terrain dans le billet-réponse du petit sondage pour les études de sols du projet aqueduc Rte 249/Rang 10.

M Mario St-Pierre

- Demande à chacun des membres du conseil de donner leur adresse de résidence permanente.

2015-12-239 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Philippe Verly

De lever cette séance à 21h51.

La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi, le 11 janvier 2016 à 20h00.

Proposition adoptée

Rolland Camiré
Maire

Julie Brousseau
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉSOLUTIONS

Je soussigné, Rolland Camiré, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalent à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Signé à Val-Joli en date du 8 décembre 2015

Rolland Camiré, maire

